

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTE-BERNARD
COMMUNE DE CORMES**

Conseil municipal du 25 septembre 2009- convocation du 16 septembre 2009

1°)PROJET MAIRIE EXTENSION

Madame le Maire informe le conseil municipal que nous sommes toujours en attente du permis de construire validé pour le projet de réhabilitation et extension de la mairie, et rappelle également que ce projet étant présenté en trois phases, il sera toujours possible de valider le projet dans son ensemble ou non en fonction du retour de l'appel d'offres. Le conseil municipal après consultation charge Madame le Maire de lancer la consultation dès réception du permis de construire validé. Les plans et travaux définitifs pourront être revus en fonction du montant de l'appel d'offres.

2°)AVANCEMENT DES TRAVAUX PROGRAMMES

Madame le Maire fait le point sur les travaux en cours et engagés pour l'année 2009

-Les portes et fenêtres de l'école Roger Mahuet ainsi que le panneau de signalétique sont désormais posés

-Les travaux d'enfouissement de réseaux avancent au rythme programmé, il reste les anciens poteaux à enlever et à installer les nouveaux candélabres ainsi qu'à terminer une partie de l'enfouissement. Les travaux devant être achevés vers la 2ème quinzaine de novembre.

Les travaux de voirie sont en grande partie réalisés reste essentiellement le chemin de barbe d'orge (empierrement uniquement) ainsi que l'enrobé sur la route de Cherreau, à terminer.

3)COMPTE RENDU REUNION EOLIENNE

Madame le Maire fait le point sur la dernière réunion relative au projet Eolien sur les communes de Saint-Maixent, Cherré, Lamnay et Cormes,

La société Vinci Construction continue d'étudier les différents paramètres, notamment la vitesse du vent, éloignement des habitations, possibilités de raccordement. Il convient d'attendre que le projet soit à un stade plus avancé pour prendre avant d'arrêter son projet qui sera défini par des ZED (zone de Développement de l'Eolien). Cette nouvelle définition implique pour les communes d'entamer une procédure de révision de leur POS (Plan d'Occupation du Sol). Le conseil municipal décide d'attendre que le projet soit à un stade plus avancé pour prendre les décisions qui s'imposent, notamment en matière de coût pour la révision du POS. Des aides pourraient intervenir.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire rend compte du courrier de Madame ALEXANDRE Katell réclamant une place de Parking pour les handicapés.

Madame le Maire indique que les élections régionales auront lieu au mois de Mars, dates à déterminer

Madame le Maire informe le conseil municipal de la visite de Monsieur Jean-Carles GRELIER programmée le 18 novembre à 18 H

Madame le Maire présente au Conseil municipal le devis de l'entreprise Fouquet pour la réalisations de 4 caves urnes, au cimetière, dont le montant s'élève à 290€. Le conseil municipal après consultation et délibération approuve le devis présenté.

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite au courrier reçu de la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, relatif au recensement de l'agriculture qui se déroulera du 1^{er} septembre 2010 au 30 avril 2011, il convient de former une commission consultative communale chargée d'actualiser la liste des exploitations agricoles où assimilées de la commune en collaboration avec la DRAAF. Après consultation auprès du conseil municipal ont été désignés: Messieurs Ozange, Chauvel, Gervais et Tournat.

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTE-BERNARD
COMMUNE DE CORMES**

Conseil municipal du 23 mars 2009 – convocation du 16 mars 2009

1/APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Madame le maire présente a le compte administratif comme:

Section de Fonctionnement

| | | |
|-------------|-------------|-------------|
| Dépenses | Recettes | Excédent |
| 337 577.25€ | 402 999.91€ | 101 054.69€ |

Section d investissement

| | | |
|-------------|-------------|------------|
| Dépenses | Recettes | Excédent |
| 206 471.91€ | 206 118.01€ | 83 916.84€ |

Madame le Maire s'étant retirée, le conseil municipal approuve le compte administratif présenté, et le compte de gestion présenté par Monsieur Barthelet, receveur municipal.

***Vote du Budget primitif de la commune**

Le conseil municipal approuve le budget 2009 présenté par Madame le Maire dont la section de fonctionnement s'équilibre à 537 956.17€ et en investissement à 317 733.00€

2/APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT

Madame le maire présente le compte administratif comme suit:

Section de fonctionnement

| | | |
|------------|------------|------------|
| Dépenses | Recettes | Excédent |
| 22 235.36€ | 43 269.11€ | 21 033.75€ |

Section d'investissement

| | | |
|------------|------------|------------|
| Dépenses | Recettes | Déficit |
| 67 943.87€ | 26 506.27€ | 41 437.60€ |

hors reste à réaliser

Madame le Maire s'étant retirée, le conseil municipal approuve le compte administratif présenté, et le compte de gestion présenté par Monsieur Barthelet, receveur municipal.

***Vote du budget assainissement 2009**

Le conseil municipal approuve le budget 2009 présenté par Madame le Maire dont la section de fonctionnement s'équilibre à 30 246.00€ et en investissement à 52 217.00€.

3/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU LOTISSEMENT

Madame le maire présente le compte administratif comme suit:

Section de fonctionnement

| | | |
|-------------|-------------|------------|
| Dépenses | Recettes | Excédent |
| 192 066.61€ | 202 773.78€ | 10 707.17€ |

Section d'investissement

| | | |
|--------------------|--------------------|----------|
| Dépenses | Recettes | Déficit |
| 147 216.01€ | 147 216.01€ | 0 |

Madame le Maire s'étant retirée, le conseil municipal approuve le compte administratif présenté, et le compte de gestion présenté par Monsieur Barthelet, receveur municipal.

Du fait de l'arrêt du budget lotissement l'excédent de fonctionnement d'un montant de 10 707.17€ sera reversé sur le budget commune.